



Forum: Windows 10

Topic: la CNIL met en demeure MICROSOFT...

Subject: Re: la CNIL met en demeure MICROSOFT...

Publié par: Popeye23

Contribution le : 21/07/2016 14:10:29

Citation :

jicebe a écrit:

Citation :

Tayak a écrit:

Merci pour cette info.

Par contre si on lit bien la page 6, il semble qu'il faille multiplier cette somme de 7500 euros par le nombre de clients concernés (soit environ 10 millions si j'en crois les articles du monde et du figaro). Là le chiffre commence à devenir un tantinet dissuasif !

Voir également la page 13: 1.500000€

(je l'avais pas vue, celle là!)

Salut Jicebe,

Tu semble ne pas être le seul à ne pas l'avoir vue.